

Réunion n°23 de l'Espace Ethique de l'UIAD le 6 janvier 2021 (Zoom)



Présents : Françoise COTTET (stagiaire), Marc DE LAJUDIE, Maryse DUC-GONINAZ, Alain FRANCO, Marie-Jeanne MONTOYA, Danielle SCICLUNA, Marie FOYER (*secrétaire de séance*).

Excusés : Elsa CARRON, François KUENTZ,

* * *

A l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2020
- 2) Vœux et échanges de vue.
- 3) Lettre du président de l'UIAD installant le Comité Indépendant "Espace Éthique" de l'UIAD.
- 4) La semaine du Printemps Éthique de l'UIAD du 22 au 26 mars 2021. Organisation. Communication. (Voir document en pièce jointe)
- 5) Rédaction de la Charte Éthique de l'UIAD en une dizaine d'articles. Groupe de rédaction. Agenda.
- 6) Mise à jour de la liste des membres de l'EEUIAD, à soumettre au Bureau et au Conseil.

* * *

Françoise Cottet qui a suivi le cours d'éthique relationnelle niveau 1 cette année, a été invitée à participer à la réunion de l'espace éthique en qualité de stagiaire. Alain Franco lui souhaite la bienvenue.

1. Le compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2020 est approuvé par les membres de l'EE.

2. Vœux et échanges de vue Alain Franco précise que l'objectif de l'UIAD est de réussir cette année. L'association a perdu 25% de ses adhérents, l'enjeu est de garder ceux qui ont continué et de renouer avec ceux qui ont renoncé. Il demande à Maryse Duc-Goninaz, secrétaire générale, d'informer les membres de l'Espace Ethique sur les actualités de l'UIAD :

L'action *solidarité* lancée en décembre a porté des fruits notables : cinq personnes ont proposé leurs services pour aider au fonctionnement de l'UIAD et les dons ont été plus importants qu'espéré. Des formules innovantes ont été proposées (offrir un cours à un proche...) Il conviendra de remercier les donateurs et de leur indiquer en retour l'usage qui sera fait de ces dons en donnant des exemples concrets (achat de matériel, ...)

Sur le plan de la *vigilance* et de la *sécurité* : la rentrée, sauf directives contraires, est prévue le 18 janvier prochain, elle se fera progressivement, en distanciel et/ou présentiel. Le comité de vigilance dans sa prochaine réunion va étudier les améliorations à apporter quant au respect des mesures de sécurité, en tenant compte notamment de ce qu'avaient pu observer les Gilets Bleus lors de la première reprise des cours en automne. Le CR de cette réunion sera envoyé aux membres de l'EE : la transversalité et la circulation des informations est plus que jamais nécessaire dans le contexte actuel.

Un constat satisfaisant est fait quant à l'utilisation accrue de la plateforme Zoom par les enseignants et les adhérents. La formation gratuite proposée par le département informatique affiche complet. Il est nécessaire et urgent de travailler la question de la fracture numérique : il faut agir envers les personnes qui pourraient se sentir délaissées ou qui ont abandonné. La commission " Vie Associative " va travailler sur la question de l'écoute (la difficulté en la circonstance n'étant pas simplement d'écouter mais d'aller vers les personnes concernées) et reviendra vers l'EE avec ses propositions.

3. La lettre du président de l'UIAD installant le Comité Indépendant "Espace Éthique" de l'UIAD.

La réunion de ce jour est la première d'un nouveau cycle de trois ans. La lettre qui réinstalle l'EE en tant que comité indépendant est lue par Alain Franco en tant que président de l'UIAD. Elle précise que le président de l'UIAD en est membre de droit es qualité et que, ne pouvant être à la fois juge et partie, il aura désormais un avis consultatif. Marie Foyer est nommée coordinatrice de ce comité. L'EE aura pour première mission d'écrire la charte éthique de l'UIAD, pour le mois de mars. Il contribuera par ailleurs activement au travail d'écoute indispensable à mettre en œuvre vis-à-vis des adhérents. Un rapport d'activités annuel (nombre de réunions, actions menées, points forts...) sera remis à la gouvernance de l'UIAD.

Saisine par les adhérents : l'EE dispose d'une adresse mail, qui ne joue pas son rôle actuellement comme le déplore Danielle Scicluna qui gère le courriel. Méconnaissance de l'existence de l'EE ou de la manière d'interférer avec lui ? Il y a certainement un effort important de communication à faire. Ce qui rejoint le souci de la commission chargée de la communication à l'UIAD qui constate que les adhérents sont parfois trop « consommateurs » : comment faire pour mieux communiquer ? Maryse Duc-Goninaz va prendre contact d'une part avec la nouvelle administratrice responsable de la communication pour la sensibiliser à la nécessité de mettre en valeur l'action de l'EE au service des adhérents ; et d'autre part avec Christian Villiers ou son adjoint Guy Labrunie pour que soit étudiée une solution technique qui permettrait aux adhérents de poser directement une question sur le site de l'UIAD à partir de l'espace personnel, qui serait ensuite aiguillée vers les personnes compétentes pour y répondre.

La lettre de mission est acceptée.

4. La semaine du Printemps Éthique de l'UIAD du 22 au 26 mars 2021. Organisation. Communication.

Alain Franco précise que le document proposé est une ébauche, rien n'est figé. Le projet d'organiser un temps fort a un côté novateur intéressant pour l'avenir de l'UIAD.

L'événement, c'est la présentation de la charte de l'UIAD qui se tiendrait le vendredi en conclusion de la semaine. La charte peut être l'occasion de mieux communiquer vers les adhérents.

Sont également proposés des cours sur l'éthique relationnelle en santé, (niveau 2), à des personnes qui ont des affinités avec l'éthique en santé, aux uiadiens, et peut-être davantage. Cours concentrés sur quatre jours, inscription de 33€.

La question se pose de réserver ce cours à ceux qui ont suivi le niveau 1. N'est-ce pas trop restrictif ? Ne serait-il pas intéressant de proposer un atelier supplémentaire permettant d'aborder la question de la définition de l'éthique relationnelle, sous la forme d'une conférence préliminaire, sorte d'introduction générale à la notion, donnant quelques points essentiels du cours de niveau 1 ? En fait, il faut partir de l'importance redécouverte actuellement de la santé en temps de crise pour s'ouvrir à l'éthique et plus précisément l'éthique en santé.

Le Printemps éthique pourrait donc s'organiser comme suit : une conférence préliminaire, gratuite, de sensibilisation qui ouvre d'une part vers les cours d'éthique en santé niveau 2, d'autre part vers l'événement constitué par la présentation de la charte éthique de l'UIAD, qui mettra en lumière l'EE.

5. Rédaction de la charte éthique, Groupe de rédaction. Agenda.

Elle concerne les relations au sein de l'UIAD (enseignants, adhérents, personnel administratif, bénévoles etc...). Elle ne doit pas être abstraite ou simplement théorique, pas trop longue (5 à 10 articles, complétés par des exemples concrets donnés en annexe)

Méthode : consulter des chartes éthiques d'association (Alain en a relevé une dizaine dont il donnera la liste) ; choisir les valeurs et principes éthiques à mettre en avant (à partir du programme électoral du Président, du projet associatif, ne pas hésiter à reprendre ce qui existe et le compléter ou

l'amender...) Cette étape pourrait être effectuée pour fin janvier. L'écriture de la charte se faisant en février.

Des séances de travail sont à prévoir en dehors des réunions mensuelles de l'EE (un compte-rendu du travail sera fait au début de ces dernières) selon un calendrier à définir. Prévoir également des échanges avec le bureau et les administrateurs de l'UIAD.

6. Mise à jour de la liste des membres de l'EEUIAD, à soumettre au Bureau et au Conseil.

Alain Franco propose que Françoise Cottet soit désormais membre de l'EE, ce qui est accepté à l'unanimité.

Il serait souhaitable d'étoffer le comité avec des personnes sensibles aux questions d'éthique, sans se donner une pression inutile.

La liste sera arrêtée d'ici une dizaine de jours puis communiquée au bureau de l'UIAD pour une validation au prochain Conseil d'Administration.

Décisions :

Acceptation de la lettre de mission par Marie Foyer et l'ensemble des membres.

Soutien au projet de « Printemps Ethique » du 22 au 26 mars 2021.

Préparation de la Charte éthique associative de l'UIAD pour une remise le 26 mars 2021 en ménageant un temps suffisant de présentation au Bureau (en séance) et au Conseil (par courriel).

Dans ce but, des séances de travail seront organisées par Marie Foyer et Danielle Scicluna.

La réunion s'achève à 15h30